

Elaboration d'une Charte Forestière de Territoire

Méthodologie







Le réseau des territoires forestiers de PACA

est animé par

les Communes Forestières PACA

Pavillon du Roy René - CD 7, Valabre - 13120 Gardanne Tél.: 04 42 65 43 93 - Fax: 04 42 51 03 88 - paca@communesforestieres.org

SOMMAIRE

I. Réussir l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire	3
II. Phase préparatoire (acteurs à l'initiative du projet)	
III. Etat des lieux du territoire : une représentation simplifiée de la réalité	
IV. Elaboration concertée d'une charte forestière de territoire	
V. Charte de Territoire Forestier - Fiche action	

I. Réussir l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire

Les enjeux des chartes

Formaliser, hiérarchiser et mettre en cohérence toutes les démarches économiques, sociales et environnementales, souvent diffuses, voire contradictoires, adressées à la forêt en privilégiant celles qui sont formalisées, financièrement réalistes et acceptables par tous.

1.1. Les objectifs

- garantir la satisfaction des demandes environnementales ou sociales particulières concernant la gestion des forêts et des espaces naturels qui leur sont connexes;
- contribuer à l'emploi et à l'aménagement rural, notamment par le renforcement des liens entre les agglomérations urbaines et les massifs forestiers;
- renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits;
- favoriser le regroupement des propriétaires forestiers sur le plan technique ou économique, la restructuration foncière ou encore la gestion groupée au niveau forestier d'un massif forestier.

Les défis :

- Intégrer /ancrer un projet forestier dans un projet de développement territorial ; construire en partenariat avec les collectivités et autres acteurs locaux,
- Concilier économie, environnement, qualité de vie dans un projet global, se projeter dans le long terme,
- Rendre concrète l'idée de multifonctionnalité de la forêt dans des projets individuels et collectifs
- Créer de nouveaux partenariats pour une gestion concertée : localement entre forestiers, collectivités, association et acteurs économiques concernés et au niveau régional et du massif entre collectivités territoriales, Etat et Interprofessions.

Rappel: durée déterminée, en concordance avec les orientations forestières régionales et le RDR

Les grandes phases de la démarche :

> Phase préparatoire (acteurs à l'initiative du projet)

- délimitation du territoire
- mobilisation des acteurs locaux
- validation collective d'une démarche de projet

> Etat des lieux du territoire (expertise)

- forêt
- autres activités
- territoire
- interactions entre les trois

> Elaboration concertée d'une charte Forestière de Territoire (groupe d'acteurs locaux : séance de travail)

- Diagnostic partagé de la situation actuelle >>>> Cheminement>>>> Image souhaitée (20 ans)
- Définir le cheminement c'est ... Diagnostic partagé de la situation actuelle >>>> Cheminement>>>> Image souhaitée (20 ans)
 - Dans le cadre des ateliers prospectifs : cibler les enjeux, imaginer des scénarios d'évolution, valider une image souhaitée de la forêt filière bois à moyen terme, bâtir un projet de charte pour y arriver.
 - Une structuration de la charte en schémas d'objectifs :
 - Axes
 - environnemental : eau, sols, risques naturels, biodiversité, ...
 - économique : production de bois d'œuvre, bois énergie, autres productions, tourisme et loisirs de plein air, promotion de l'emploi,
 - social et culturel : accueil du public, culture, cadre de vie, paysages, ...
 - Objectifs stratégiques : ex : protéger les villages des risques d'avalanches
 - Objectifs opérationnels : ex : évaluer la fonction de protection de la forêt,
 - Une déclinaison des objectifs en projets :
 - Par objectif opérationnel, liste d'actions proposées, pilotage, plan de financement, ...ex : régénérer les peuplements, limiter le bostryche
 - phasage des actions, échéances et temps alloué, ...

Mise en œuvre du programme d'opération : Concertée entre acteurs, suivi et évaluation progressive, valorisation, communication, ...

II. Phase préparatoire (acteurs à l'initiative du projet)

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
Identifier les futurs porteurs de projet et les enjeux qu'ils soulèvent	Questions des acteurs :	Entretiens auprès de personnes ressources futurs porteurs de projet	Identification:
	problématique du territoire en terme	(élus, syndicats de propriétaires forestiers,) jugés indispensables au bon déroulement du projet	Entretiens : Trame Analyse
	Volonté de concertation : engagement et volonté à porter une réflexion concertée		_
Valider l'opportunité et la faisabilité d'engager une CFT	redondante avec d'autres démarches	Inventaire des projets de développement local récents ou en cours et entretiens avec les porteurs de projets. Réalisation d'un schéma d'articulation de la Charte Forestière avec les outils locaux.	
l'ensemble des groupes d'acteurs ou acteurs concernés, quels que soient	- une entité territoriale logique aux	Cerner toutes les entités concernant le territoire Entretiens et expertise	Corrélation caractères/territoire cf Tableau annexe 4 circulaire DERF
référence, se retrouvent dans la formulation d'une ou plusieurs	- des espaces d'organisation forestiers (UT ONF, plan de massif CRPF,)	·	Corrélation périmètre et acteurs moteurs de la charte

🖔 Décision sur l'engagement de la démarche ou non

Constituer un groupe restreint de porteurs de projets	Formulation collective des enjeux du territoire		
	Présentation de la démarche et validation de la motivation des acteurs	Session de travail du groupe restreint	
Mobiliser sur la démarche	Définition des rôles de chacun : groupes d'acteurs locaux (moteur), experts (fournisseurs de connaissances), animateur (accompagner la progression du groupe local à chaque étape Validation du périmètre et		
	lancement de l'état des lieux du territoire		
	Engagement formel écrit (convention)		

III. Etat des lieux du territoire : une représentation simplifiée de la réalité

Constitution de la base de connaissances sur la forêt /filière bois et le territoire > renseigner sur les indicateurs de durabilité et établir un état initial sur les forces et les faiblesses de la forêt/filière bois ; une compréhension de la problématique du territoire et des enjeux liés au développement de la forêt/filière bois du point de vues des différentes catégories d'acteurs en présence ; permettre la constitution d'un groupe d'acteurs locaux représentatif pour la mise en place des phases suivantes ; préparer la phase de concertation entre acteurs : rassembler et organiser l'ensemble du matériau nécessaire aux acteurs locaux pour établir leur diagnostic de la durabilité de la forêt/filière bois, identifier les marges de progrès et élaborer un projet.

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
REPERER Etape 1 : Préparer l'état des lieux : Repérer les grands enjeux du territoire Les questions à approfondir dans l'état des lieux, les catégories d'acteurs à rencontrer	Préparer la collecte d'information de l'état des lieux : - replacer le territoire dans son environnement régional - repérer la diversité interne des activités et du territoire - identifier les acteurs en présence - identifier les facteurs d'évolution internes et externes > Première formulation de la problématique du territoire, délimitation du champ de la réflexion à venir et de ce qui restera en marge	- chiffres clés et tendances d'évolution (forêt/filière bois et autres activités économiques, population, état de l'environnement), rencontre de quelques acteurs clefs - outils de diagnostic rapide du développement territorial Acteurs locaux : une séance de réflexion Outils : typologie des communes des	
		Alpes du Nord, des entités territoriales, statistiques (RGP, IFN,)et études locales, résultats des entretiens	

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
DECRIRE ET COMPRENDRE Etape 2 : Constituer la base de données	Comprendre les relations entre acteurs et les différents points de vues sur la forêt et son évolution : quels enjeux ? quelles attentes ? (comprendre l'environnement de la forêt : diversité des communes et politiques des collectivités locales,en quoi l'évolution de la forêt a - ou pourrait avoir – du point de vue des acteurs locaux, des impacts négatifs ou positif sur l'évolution des autres composantes du développement local)	Expertise approfondie:	
Si besoins découper le territoire en « entités territoriales » selon répartition des activités humaines, voire des questions locales si celles-ci s'avèrent spécifiques	Décrire la diversité des peuplements, des fonctionnements d'exploitation des bois et des acteurs de la filière bois et leurs composantes.		

	Décrire la diversité du territoire et ses états : impacts des usages forestiers et non forestiers (en particulier dynamiques d'urbanisation et impacts en terme d'occupation de l'espace), états de l'environnement (qualité de l'eau, biodiversité, paysages, risques naturels)	sur l'inventaire et le suivi des ressources naturelles et sur l'urbanisation Analyse complémentaires suivant les	
STRUCTURER EVALUER Etape 3 : dresser un état initial corrélé à des indicateurs	Structurer et interpréter les données collectées : Evaluer les forces et les faiblesses de la forêt/filière bois et les états environnementaux du territoire (& l'impact potentiel des pratiques forestières) Synthétiser les résultats	développement durable (économique, social, environnemental)	
SIMPLIFIER RESTITUER	Pour une restitution de l'état des lieux, une appropriation par les acteurs locaux, prévoir les « zooms » sur les points clefs à approfondir	fonctionnement, représentations	

IV. Elaboration concertée d'une charte forestière de territoire

Les ateliers prospectifs

▶ La prospective, une finalité, un état d'esprit :

« La réflexion prospective est une réflexion sur les avenirs possibles d'une communauté humaine, une réflexion non pour prévoir l'avenir mais aider à construire un avenir qui réponde aux aspirations de cette communauté, pour préparer de meilleures décisions qui auront plus de chances de conduire au futur souhaité ».

« La prospective est une vision II globale de l'avenir »

II mariant qualitatif et quantitatif

II volontariste

II multiples (scénarios)

Pourquoi faire de la prospective ?

D'une part parce que le territoire, la forêt n'est pas un système piloté ; les acteurs à mobiliser sont multiples et porteurs d'attentes et de stratégies différentes, parfois complémentaires, parfois contradictoires.

D'autre part parce que l'avenir de la forêt semble toujours plus ouvert, incertain : elle évolue en interaction avec de multiples acteurs, et sous l'influence de facteurs d'évolutions complexes, d'ordre locaux (intérêt des propriétaires, politiques des collectivités,...) et d'ordre externes (évolution des marchés, des attentes de la sociétés, des politiques publiques nationales ou européennes,...)

Et parce que la « forêt-filière bois » est en phase de transition : la multifonctionnalité n'est pas une réalité ancienne remise à la mode. Parce que construite en partenariat avec les autres acteurs du territoire, elle constitue un objectif de développement : le rôle des acteurs de la forêt va évoluer, elle est donc porteuse de leur évolution sociale. L'atelier prospective est donc un lieu d'apprentissage collectif.

L'atelier prospective repose donc sur le principe d'une exploration du futur par un groupe d'acteurs : élaboration en commun d'une représentation de la situation présente, conception de scénarios d'évolution et définition d'une image souhaitée à moyen terme, identification des conditions de sa réalisation.

Cet atelier est mené par le groupe local qui réunit des acteurs d'horizon divers et permet de :

- favoriser une connaissance réciproque des membres du groupe et la reconnaissance par tous de la légitimité de chacun pour participer à un tel atelier,
- s'accorder sur la mission du groupe et la démarche de travail (préciser les composantes d'un projet de charte, les règles de fonctionnement.

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
Séances 1 et 2 Etablir un diagnostic de la durabilité de la forêt « Un représentation partagée de l'état de la forêt-filière bois et du territoire »	 s'approprier une vision commune du territoire et de la forêt Formuler un diagnostic : identifier les atouts et points faibles, définir des enjeux prioritaires et préciser des hypothèses d'évolution 	Restitution de l'état des lieux Animation d'un groupe de travail représentatif de la diversité des acteurs locaux, selon la méthode « ateliers de prospective »	
Séances 3 et 4 Construire des scénarios d'évolution (successions d'actions à entreprendre pour parvenir à l'objectif à atteindre) Séances 5,6 et 7 Elaborer un projet	 Explorer les différentes voies d'évolution possible et leurs conséquences sur la forêt Trouver un consensus pour une image de la forêt et du territoire à moyen terme Définir des axes prioritaires de développement et des moyens à mettre en œuvre pour passer de l'état actuel à l'image souhaitée. Etablir un plan d'actions. 	Séances de travail : - méthodes de scénarios, - modèles simples de simulation du territoire et de la forêt - choix du scénario (objectifs du scénario retenu et changements attendus) Pour chacun des scénarios, susciter l'expression de tous les acteurs, imaginer les hypothèses d'évolution pour l'avenir, faire apparaître les marges de manœuvre, les moyens disponibles, les passages obligés, Analyse de la faisabilité de différents moyens d'actions (expertise)	

V. Charte de Territoire Forestier - Fiche action

	Pilotage de la fiche projet :
<u>Intitulé du projet :</u>	
1.2. Programme de prote	ection contre les avalanches de la station de ski X
Référence : 2. Axe : Environnement	
Objectif stratégique : Protéger les villages contre les	risques naturels

Constat/enjeux:

Destruction de 3 maisons en 1978
De nouveaux lotissements
Des peuplements âgés, atteints par le bostryche

Objectifs opérationnels:

Renforcer le rôle de protection de la forêt

Contenu précis des actions proposées :

- 1- Valider les surfaces des forêts concernées au regard des nouvelles habitations
- 2- Régénérer les peuplements
- 3- Limiter l'impact du bostryche

Pour chacune des actions

<u>Méthodologie</u>		Pilotage de l'action :
Etapes techniques Résultats à atteindre		Observation: Outils indispensables Limites Facteurs de blocage
Coûts estimatifs :	Plan de financement :	
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre : Echéan	ier prévisionnel :
Gé	ographie de l'action	Partenaires techniques
Localisation géographique	2.1.1. Portée géograph Spécificités liées aux zones de mo	ique :
Suivi/évaluation du projet		
<u>Descripteurs de réalisat</u> <u>l'action :</u>	ion de Effets " induits " supposés	<u>:</u>